

Le territoire de la MRC d'Abitibi se mobilise pour la préservation de la Cathédrale Ste-Thérèse-d'Avila

Amos le 20 février 2019 – La Fondation Héritage de la Cathédrale d'Amos a procédé aujourd'hui à sa 3^e activité de presse afin d'annoncer une importante contribution financière de 100 000 \$ de la MRC d'Abitibi et du montant équivalent de la Ville d'Amos.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le président de la Fondation Héritage, M. Ghislain Roy, a mentionné qu'un partenariat avec la MRC d'Abitibi s'est concrétisé suite à une présentation effectuée à l'Assemblée générale des conseillers de comté en décembre dernier. « Pour nous, c'était d'abord symbolique de pouvoir rallier toutes les municipalités autour de l'importance de la Cathédrale comme richesse collective et immeuble phare dans l'histoire abitibienne. » a mentionné M. Roy. Cette démarche a porté fruit : la MRC d'Abitibi a annoncé aujourd'hui une contribution de 100 000 \$ sur quatre (4) ans, provenant du fonds de développement touristique, pour la réalisation du projet majeur de restauration de la Cathédrale qui débutera au printemps prochain. « Les maires de la MRC d'Abitibi ont décidé, en tant que responsables du développement du territoire, que sur le plan touristique la Cathédrale Ste-Thérèse-d'Avila est un joyau à préserver » a mentionné M. Guy Baril, maire de Landrienne, invité à prendre la parole au nom des maires de la MRC. La Ville d'Amos a également emboîté le pas, avec une contribution de la même hauteur, qui sera décaissée sur trois (3) ans. « La Cathédrale est un symbole fort de la colonisation de l'Abitibi. Je suis vraiment fier que les élus participent à sa réfection. Que ce soit pour le tourisme, le patrimoine ou la culture, toutes les raisons sont bonnes pour la maintenir en bon état. » a ajouté M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi et maire de la Ville d'Amos.



M. Pierre Roch, président d'assemblée de la Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos, M. Ghislain Roy, président de la Fondation Héritage, M. Guy Baril, maire de Landrienne et M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi et maire de la Ville d'Amos.

Crédit photo : Denis Germain

Des démarches de sollicitation, effectuées en partenariat avec l'Évêché du Diocèse d'Amos, auprès des congrégations religieuses de partout en province, ont aussi donné des résultats très concluants. C'est plus de 125 000 \$ qui ont été amassés auprès de sept (7) congrégations

religieuses. Les liens tissés avec l'Église d'Amos par l'accueil des religieuses de certaines congrégations en Abitibi et les racines toujours vivantes de celles-ci sur le territoire ont été évoqués afin de justifier ces dons significatifs.

À ceci s'ajoutent les contributions provenant de familles amossoises telles que la Famille Ivanhoë Frigon, la Famille Alphonse Dion, la Famille Victor Gravel & Rose-Anna Fortin, la Famille Paul Sayeur et la Famille Lapointe avec Les Pétroles Alcasyna qui ont respectivement contribué pour une somme de 50 000 \$ chacune en tant que Partenaire Persévérant. Plusieurs autres partenaires corporatifs se sont ajoutés tels qu'Amos Toyota et Jean Coutu Amos avec une contribution respective de 25 000 \$ prenant le titre de Partenaire Courageux.

Le baromètre a donc été mis à jour avec un montant amassé jusqu'à maintenant, incluant les engagements et les dons des particuliers, totalisant plus de 800 000 \$. Même si l'objectif est tout près, l'organisation continuera sa sollicitation sur le territoire. Le président a d'ailleurs lancé l'invitation aux familles afin de se regrouper pour effectuer un don familial. Tous dons de 5 000 \$ et plus seront immortalisés sur une structure permanente qui sera érigée en périphérie de la Cathédrale. Il s'agit donc d'une excellente façon d'honorer ses parents. Pour une famille de cinq (5) enfants, un don de 10 000 \$ sur une période de quatre (4) ans représente environ une contribution nette de 300 \$ par enfant, par année, une fois les déductions fiscales enlevées.

Rappelons que la présente campagne a pour objectif d'amasser 1 000 000 \$ afin de couvrir 20% du coût du projet qui doit être fourni par la communauté pour compléter le montage financier, la balance étant assumée par le gouvernement du Québec. Les entreprises et organismes intéressés à prendre part à la présente campagne de levée fonds peuvent communiquer avec le presbytère en composant le (819) 732-2110. La population est également invitée à donner selon les modalités suivantes :

- En vous présentant directement au presbytère de la Cathédrale ou en composant le (819) 732-2110;
- Via le site Internet au www.macathedrale.com.

Contribuez vous aussi à préserver ce joyau patrimonial !

- 30 -

Source et renseignements :
Andrée Gravel, coordonnatrice Fondation Héritage
Courriel : communication@macathedrale.com
Tél. : (819) 442-2655